Résolution sur la préparation de la réunion du Conseil européen de Feira, les 19 et 20 juin 2000

2000/2571(RSP) - 15/06/2000 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a approuvé une proposition de résolution commune déposée par les groupes PPE /DE, PSE et ELDR par 216 voix pour, 145 voix contre et 145 abstentions sur la préparation de la réunion du Conseil européen à Feira (Portugal) les 19 et 20 juin 2000. Cette résolution adoptée pratiquement sans amendement, soutient les efforts déployés par la Présidence portugaise pour étendre l'ordre du jour de la CIG notamment la rationalisation de la structure du Traité. Elle exprime la vive inquiétude du Parlement face à l'insuffisance de la volonté politique manifestée par les États membres au cours des mois écoulés en ce qui concerne le règlement des différentes questions à l'examen dans le cadre de la CIG. Elle regrette en particulier le refus manifeste des États membres d'accepter une extension crédible du vote à la majorité qualifiée au Conseil. Elle demande aux chefs d'États et de gouvernements réunis à Feira de donner une nouvelle impulsion aux travaux de la convention chargée de l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux. Elle se félicite de l'évolution de la situation au Moyen-Orient vers un accord de paix général et demande à l'Union européenne d'intervenir pour renforcer le processus de paix. Le Parlement demande au Conseil européen de poursuivre activement la stratégie de l'Union européenne en faveur d'une stabilisation et d'une association dans les Balkans et de renforcer le partenariat euro-méditerranéen à travers les mesures relevant des trois volets prévus dans la déclaration de Barcelone. Il demande également au Conseil européen de maintenir la dynamique déclenchée par les conclusions de Lisbonne suite à l'évolution favorable de l'économie et à la réduction progressive du chômage et de veiller à ce que le secteur privé et les individus demeurent à la pointe du combat en accordant une attention particulière à la société de l'information et aux entreprises novatrices en particulier la PME. Il insiste sur l'établissement d'un espace européen de la recherche, il insiste également sur la mise en oeuvre d'un Agenda social européen et sur la modernisation des systèmes de protection sociale de manière à rendre le travail rentable et à garantir la viabilité et la durabilité des systèmes de retraite et d'indemnisation. Il souhaite que l'Union européenne sorte de l'impasse actuelle relative au train de mesures portant sur la fiscalité. Il invite également la Présidence du Conseil à analyser les relations entre l'Autriche et les autres États membres et à élaborer une procédure qui permettra d'aboutir à une solution acceptable en la matière. Il demande enfin au Conseil européen d'instituer une autorité alimentaire européenne forte, indépendante et compétente, dotée d'un statut juridique clair, assortie d'une obligation de notification de la part des États membres en cas de crise.